Lyon : un Congolais de 32 ans, déjà condamné pour exhibition sexuelle, soupçonné d'agression sexuelle sur une adolescente

23/02/2021 à 22h18



L'affaire a été renvoyée, le temps de réaliser une expertise psychiatrique du prévenu, obligatoire dans ce type de dossiers. Un homme de 32 ans, soupçonné d'atteinte sexuelle sur une mineure de 16 ans, devait être jugé, mercredi dernier, en comparution immédiate. Il est suspecté d'avoir tenu le cou de la victime, touché ses seins et frotté son sexe contre elle.

Les faits se seraient produits dans un foyer lyonnais, deux jours avant l'audience. Un voisin, alerté par des cris, s'était précipité dans la chambre, où il avait trouvé, selon ses déclarations, le trentenaire aux côtés de l'adolescente, en partie dévêtue, qui lui aurait dit : "Sauvez-moi". »

Un cours de chant

A. M. B. conteste toute tentative de rapport sexuel et évoque une crise d'épilepsie de la jeune femme, pour expliquer le rapprochement, alors qu'il lui donnait un cours de chant.

(…)

A. M. B. a été condamné en 2019 pour exhibition sexuelle. Masque sous le nez, ce Congolais, arrivé en France en 2008, tient des propos sibyllins durant l'audience. Il déclare ne « pas aimer les aigris, la violence » ou encore avoir « tout perdu il y a deux ans » sauf sa tête. Il a été placé sous contrôle judiciaire, dans l'attente de l'audience sur le fond, le 26 mars.

Le Progrès

Merci à **René**